

M. GORDON: Je suis revenu lundi d'une réunion du conseil du *Grand Trunk Western Railroad*; celui-ci accuse une perte d'un peu plus de 5 millions de dollars, avant le versement des intérêts.

M. CREAGHAN: Je veux poser une question au sujet du déficit de 67 millions, je veux dire du déficit courant. Que fait le gouvernement pour remettre cet argent au chemin de fer? Tout d'abord, la chose a-t-elle été faite relativement à l'année 1960?

M. GORDON: Je ne sais pas si l'argent a été reçu jusqu'à présent.

M. TOOLE: Je pense qu'au sujet de l'année dernière tout l'argent a été reçu.

M. GORDON: En vertu des dispositions de la loi, le gouvernement doit nous verser le déficit en espèces.

M. CREAGHAN: Je sais que c'est ce qu'il doit faire.

M. GORDON: En réalité, nous avons prévu le déficit en empruntant au cours de l'année.

M. TOOLE: C'est juste. Nous empruntons au cours de l'année et nous recevons d'habitude les fonds au cours de février.

M. CREAGHAN: Une fois que le gouvernement vous a versé les 67 millions pour combler le déficit de l'an dernier, comment comptabilise-t-il l'article? Le montant est-il défalqué?

M. GORDON: Oui, il est défalqué.

M. CREAGHAN: Si vous n'aviez pas proposé une nouvelle formule de dépréciation en 1956, ou encore si vous n'aviez pas eu de dépréciation ou aviez eu une dépréciation beaucoup moindre, le déficit du gouvernement aurait été réduit de beaucoup, n'est-ce pas?

M. GORDON: C'est exact.

M. CREAGHAN: Ainsi, lorsque vous adoptez une méthode moderne pour comptabiliser la dépréciation, si vous ne faites pas une bonne année en matière d'exploitation, l'organisme qui souffre est le gouvernement plutôt que le chemin de fer?

M. GORDON: J'aime bien cette question, car elle comporte beaucoup d'équivoques.

M. CREAGHAN: Je ne suis pas très certain de ce que je vous ai demandé.

M. GORDON: Moi non plus.

M. CREAGHAN: Vous m'avez dit il y a un moment que le déficit, quel qu'il fût, était acquitté au moyen du crédit accordé par le Trésor?

M. GORDON: C'est cela.

M. CREAGHAN: Et le déficit n'est jamais remboursé au gouvernement?

M. GORDON: C'est bien cela.

M. CREAGHAN: Et que le déficit cette année, selon le mémoire que vous avez préparé sur la situation financière, était en grande partie attribuable à la dépréciation comptable de 88 millions.

M. GORDON: C'est juste.

M. CREAGHAN: Il convient que vous ayez à y pourvoir; mais, si vous n'aviez pas ce mode de dépréciation aujourd'hui, si vous suiviez la méthode aujourd'hui démodée des années 20, vous n'auriez peut-être pas ce déficit.

M. GORDON: La somme de 88 millions que je parlais de reporter de la dépréciation de l'an dernier à la dépréciation courante est quelque chose, je l'admets. Mais ce dont je me plains, c'est de la somme de 61 millions qui figure dans les livres comme intérêt et qui est largement attribuable à ce qu'on n'avait pas accumulé une réserve suffisante pour la dépréciation avant 1950,